



A faire compléter et renvoyer, si vous n'avez pas reçu d'attestation. N'oubliez pas de nous renvoyer ce document une fois rempli par l'établissement d'enseignement.

Ne s'applique pas aux communautés flamande et germanophone, sauf pour l'enseignement de promotion sociale, les cours du soir, l'enseignement pour adultes, l'enseignement privé et les formations reconnues (y compris l'enseignement supérieur professionnel), formations en alternance.

Année scolaire ou académique

Je soussigné(e) (prénom et nom): _____

certifie que (prénom et nom du jeune): _____

est (a été) inscrit dans notre établissement d'enseignement (nom et adresse): _____

pour suivre les cours de _____

qui a commencé le ___/___/___ et se termine (s'est terminée) le ___/___/___

vacances de Noël: (ne pas remplir pour l'enseignement supérieur);

du ___/___/___ au ___/___/___

vacances de Pâques: (ne pas remplir pour l'enseignement supérieur);

du ___/___/___ au ___/___/___

vacances d'été: du ___/___/___ au ___/___/___

ou pour préparer la remise d'un mémoire de fin d'études supérieures

10. Enseignement non supérieur à temps plein (y compris l'enseignement artistique) et enseignement secondaire de promotion sociale

11. Le jeune suit-il au moins 17 heures de cours par semaine? oui non

Sont assimilées à des heures de cours:

- les heures de stages obligatoires, si l'accomplissement de ceux-ci est une condition pour l'obtention d'un diplôme, certificat ou brevet légalement réglementé;
- les heures d'exercices pratiques obligatoires, sous la surveillance des professeurs, dans l'établissement d'enseignement;
- au maximum 4 heures d'étude obligatoires et sous surveillance dans l'établissement d'enseignement.

20. Enseignement secondaire à temps partiel/formation reconnue/en alternance

21. Le trajet de formation en alternance répond-il aux conditions fixées par les Entités concernées? oui non

22. Le jeune suit-il une formation reconnue visée à l'article 2 de la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire? oui non

[]

30-40. Enseignement supérieur (y compris l'enseignement supérieur artistique) ou promotion sociale (exprimé en crédits)

41. L'étudiant s'est-il inscrit au plus tard le 30 novembre de l'année académique 2018 - 2019 pour au moins 27 crédits? oui non

Dans la négative: l'étudiant s'est inscrit le ___ / ___ / _____, pour _____ crédits.

42. Le jeune a-t-il bénéficié d'une deuxième session prolongée après avoir achevé au moins 41 crédits durant l'année académique précédente? oui non

(uniquement masters en communauté française)
Le dernier jour de la deuxième session est le ___ / ___ / _____

43. Le jeune suit-il une formation de ministre d'un culte reconnu (catholique, protestant, anglican, israélite, islamique, orthodoxe)? oui non

44. L'enseignement scientifique suivi prépare-t-il à l'Ecole royale militaire? oui non

45. Pour l'enseignement professionnel supérieur qui n'est pas organisé en crédits: l'étudiant est-il inscrit pour 13 heures de cours par semaine au moins? oui non

46. Le jeune suit-il un master en alternance? oui non

50. Enseignement supérieur de promotion sociale (exprimé en heures de cours)

51. Les cours correspondent-ils à un programme complet et de plein exercice? oui non

52. L'étudiant s'est-il constitué, avec l'autorisation de l'autorité académique ou de l'autorité de l'école, un programme comportant au moins 13 heures de cours par semaine? oui non

53. L'étudiant est-il inscrit pour une année supplémentaire pour l'épreuve intégrée (en suivant éventuellement encore certains cours)? oui non

60. Enseignement spécial (adapté aux personnes atteintes d'une affection)

61. S'agit-il d'un enseignement spécial? oui non

70. Pour tous les types d'enseignement

(Ne pas remplir si vous avez répondu oui à la question 41.)

71. L'étudiant suit-il ces cours depuis le début de l'année scolaire? oui non
Si non, depuis le ___ / ___ / _____.

72. Indiquez les périodes de stages et le montant brut des salaires ou des indemnités accordés mensuellement.
du ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____ / _____ EUR

Pour les masters en alternance, la copie de la convention d'immersion professionnelle (CIP) suffit.

Signature

Je déclare avoir rempli correctement le présent formulaire. **Si le jeune cesse ultérieurement de suivre les cours ou la formation ou si le nombre de crédits devient inférieur à 27, je lui fournirai une nouvelle attestation.**

Date: ___ / ___ / _____

Cachet de l'établissement d'enseignement:

Signature: